



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 063-256300187-20231004-2023_10_32-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 04 octobre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Comité Syndical du
04/10/2023

Etai^{ent} présents : Voir liste jointe.

**Objet : Programme de travaux AEP 2024 subventionnable
Validation projet + autorisation demande de subvention + autorisation
signature marchés**

Délibération
n° 2023-10-32

Monsieur le Président explique à l'assemblée que le projet relatif au programme de travaux 2024 a été établi par les services du SMEA de la Basse Limagne.

Date de convocation :
22/09/2023

Ce projet, après acceptation du Comité syndical, sera déposé, avant le 15 octobre 2023, auprès du Conseil Départemental pour une demande de subvention.

Nombre de membres
en exercice : 87
Nombre de membres
présents : 45
Nombre de suffrages
exprimés : 52

Le Comité Syndical décide pour 2024 la programmation des travaux de renforcement des réseaux dans différentes communes du Syndicat pour un montant total TTC de **2 434 271,64 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris).

VOTE :
Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de
séance :
Amalia QUINTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr



Récapitulatif des Dépenses

Programme 2024

N°	Communes	Chantiers	Montant HT PROJET
1	AULNAT	Av. Jean Jaurès et Av. Saint Exupéry	487 943,60 €
2	CEBAZAT	Av. de la République	523 115,00 €
3-1	GERZAT	rue des Martyrs	142 063,00 €
3-2	GERZAT	rue des Condamines	139 738,70 €
4	NOHANENT	Route de Clermont	95 323,90 €
5	PERIGNAT ES ALLIER	Chemin de la Garde	138 367,00 €
6-1	PONT DU CHÂTEAU	Chemin de Lanche	151 738,00 €
6-2	PONT DU CHÂTEAU	Rue Henri Barbusse	52 148,00 €
7	RAVEL	Chez Viallon	46 414,00 €
8	SAINT ANDRE LE COQ	Les Près Gelés	231 649,00 €
TOTAL TRAVAUX			2 008 500,20 €

TESTS DE COMPACTAGE 14 059,50 €

INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES 5 000,00 €

TOTAL PROJET 2024 HT 2 027 559,70 €

DIVERS (publication, reprographie) 1 000,00 €

TOTAL GENERAL HT 2 028 559,70 €

T.V.A. (20%) 405 711,94 €

TOTAL GENERAL T.T.C. 2 434 271,64 €

DELIBERATION

Le Comité Syndical, les explications du Président entendues :

- **Adopte le projet de travaux 2024 pour un montant total TTC estimé à 2 434 271,64 €** (honoraires, publicité et reprographie, divers et imprévus compris),
- **Demande au Président de solliciter pour 2024, l'inscription de ces opérations au programme subventionné du Département du Puy de Dôme,**
- **Autorise le Président, à lancer la consultation des entreprises, dès autorisation du Conseil Départemental,**
- **Autorise le Président à signer les marchés correspondant au programme 2024 subventionnable après avis de la CAO.**

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.
Le Président,
René LEMERLE**

